

Image not found or type unknown



décision prise hors assemblée

Par **lilik95**, le **31/01/2012** à **13:08**

Bonjour,

Je voulais savoir si l'on pouvait s'opposer à une décision prise par le syndic et conseil syndical (il s'agit d'une décision de moins de 5000 euros prise HORS assemblée générale). Sachant que de nombreux copropriétaires ont fait des courriers pour s'opposer à cette décision et sachant qu'il ne s'agit pas de travaux mais d'une embauche pour un cdd de 4 mois (2eme personne pour aider le concierge alors que ce n'est pas justifié).

cdt